



ESPACE STRATÉGIES

MRC de Minganie
Municipalité régionale de comté de Minganie



Plan stratégique de développement économique

MRC de Minganie

Version du 17 juin 2019

Adopté au conseil de la MRC
18 juin 2019

TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	3
2. Portrait du territoire	6
3. Identité stratégique	9
4. Vision de développement économique	10
5. Les enjeux régionaux	11
6. Les orientations stratégiques.....	14
7. Les priorités	15
8. Le plan stratégique	16
9. Tableau synoptique	21
10. Les conditions de succès	22

1. Préambule

1.1. À propos de la MRC de Minganie

Avec 92 546 km² de superficie, la MRC de Minganie est l'une des MRC possédant le plus vaste territoire au Québec. Sa population comptait, en 2017, 6 557 habitants² dans l'ensemble de ses huit municipalités incluant deux communautés innues.

La région dispose d'un patrimoine naturel riche, notamment par sa forêt boréale, sa localisation dans le golfe du Saint-Laurent, la présence de la réserve de parc national de l'Archipel-de-Mingan ou encore l'île d'Anticosti et son parc national. Son patrimoine culturel est tout aussi exceptionnel, marqué notamment par les populations autochtones et les Acadiens. Ces atouts majeurs favorisent le développement de l'activité touristique et économique.

Les chantiers majeurs offrent également depuis plusieurs années des retombées économiques régionales importantes pour la région. Le projet de la Romaine, lancé en 2009 par Hydro-Québec, est un projet hydroélectrique en 4 étapes dont la construction et l'exploitation permettent la création d'emploi, et l'embauche de main d'œuvre et la création de contrats pour les entreprises. Cependant, la fin de ce projet est prévue en 2021.

Dans ce contexte, s'ajoute une situation provinciale de pénurie de main-d'œuvre dans les entreprises, de vieillissement de la population québécoise ou encore de concurrence des régions pour l'attraction de population. La MRC de Minganie, par sa compétence en développement local et régional et de soutien à l'entrepreneuriat, a réalisé un exercice mobilisateur de réflexion permettant d'identifier les projets porteurs pour un nouveau cycle de développement économique régional.

MRC de Minganie	
Région administrative	Côte-Nord
Chef-lieu	Havre-Saint-Pierre
Nombre de municipalités	8
Communautés innues	2
Superficie ¹	92 546 km ²
Densité	0,1 hab./km ²

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, MAMH, 2018

² ISQ, Panorama démographique des régions, 2018

1.2. À propos de la démarche stratégique

Le présent document s'inscrit dans la démarche de planification stratégique de développement économique de la MRC de Minganie amorcée à l'automne 2018 et qui comptait deux grandes phases. Cette réflexion a intégré plusieurs acteurs majeurs de la MRC de Minganie tels que le conseil de la MRC, l'équipe de direction de la MRC et des partenaires du développement économique.

La première phase a nécessité de placer divers éléments contextuels et éléments de réflexion de base. À partir d'un portrait sociodémographique, d'entrevues téléphoniques réalisées avec différents acteurs du milieu, ainsi que plusieurs rencontres de travail avec la MRC, les parties prenantes du territoire ont été consultées lors de deux journées de travail à l'hiver 2019. Cette activité a permis de dégager et de prioriser plusieurs enjeux, une vision de développement ainsi que l'identité stratégique du territoire. De même, une liste d'actions et d'idées de projets est ressortie des échanges.

Dans une deuxième phase, la version préliminaire du plan stratégique de développement économique a mis de l'avant des orientations stratégiques et des stratégies inspirées des enjeux ayant été jugés prioritaires par les parties prenantes. Une journée d'atelier avec la direction, l'équipe de la MRC et le préfet, a par la suite permis de prioriser les actions pour les prochaines années. Ce travail a ensuite été bonifié par le Comité de consultation et d'orientation du développement (CCOD) composé de gens d'affaires, puis a été validé par le Conseil des élus de la MRC.



PHASE 1

Automne 2018

DÉMARRAGE

- Début du projet
- Collecte et lecture de la documentation

ANALYSES

- Analyses
- Entrevues téléphoniques

Hiver 2019

ATELIERS

- Ateliers de réflexion stratégique sur 2 jours avec les parties prenantes

PRÉSENTATION

- Présentation des éléments de réflexion au conseil des élus de la MRC

PHASE 2

Hiver-Printemps 2019

RÉDACTION

- Rédaction d'une version préliminaire du plan stratégique de développement économique

ATELIERS

- Atelier de réflexion d'une journée sur la priorisation des actions avec l'équipe technique de la MRC

PRÉSENTATION

- Bonification par le CCOD
- Validation et présentation au Conseil des élus de la MRC

RÉDACTION

- Rédaction finale du plan stratégique de développement économique

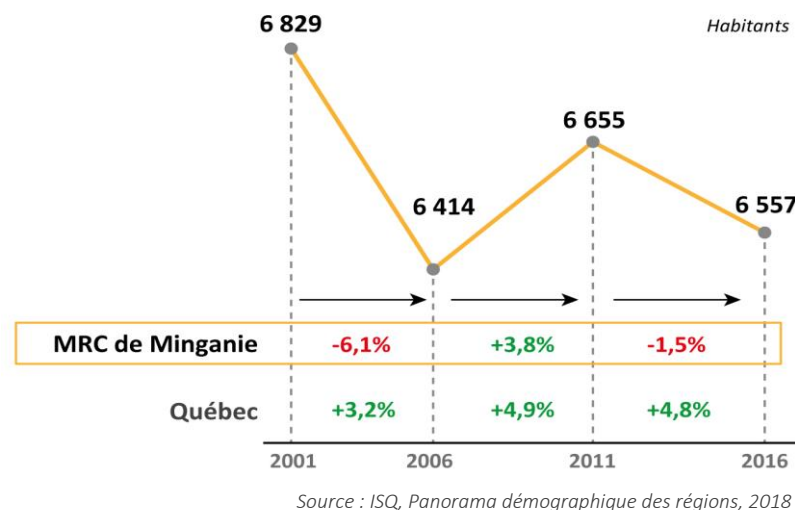
2. Portrait du territoire

Cette section propose une analyse sommaire des caractéristiques sociodémographiques de la MRC. Les données proviennent de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) et de l'Enquête Nationale des Ménages réalisée en 2016 par Statistique Canada.

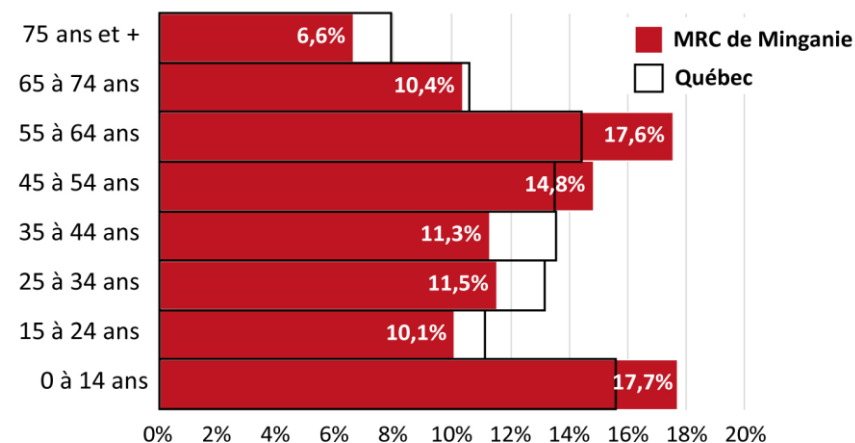
DÉMOGRAPHIE, ÂGE ET SCOLARITÉ DE LA POPULATION

- Avec 6 557 habitants en 2016, la MRC de Minganie figure parmi les MRC les moins peuplées du Québec. Entre 2011 et 2016, la région a connu une **baisse de 1,5 % de sa population** alors que le Québec connaissait une croissance de sa population de 4,8 % sur la même période (ISQ, Panorama démographique des régions, 2018).
- De façon comparable au Québec, la MRC connaît un **phénomène de vieillissement de sa population**. L'âge médian de la population régionale s'établissait à 44,2 ans (42 ans pour l'ensemble de la Province).
- L'**absence d'établissements collégiaux et universitaires** sur le territoire explique en partie le faible niveau de diplomation des habitants de la MRC. Plus du tiers ($\pm 35\%$) de la population âgée de 15 à 64 ans ne détient aucun diplôme (Statistique Canada, ENM 2016).

Évolution de la démographie de 2001 à 2016



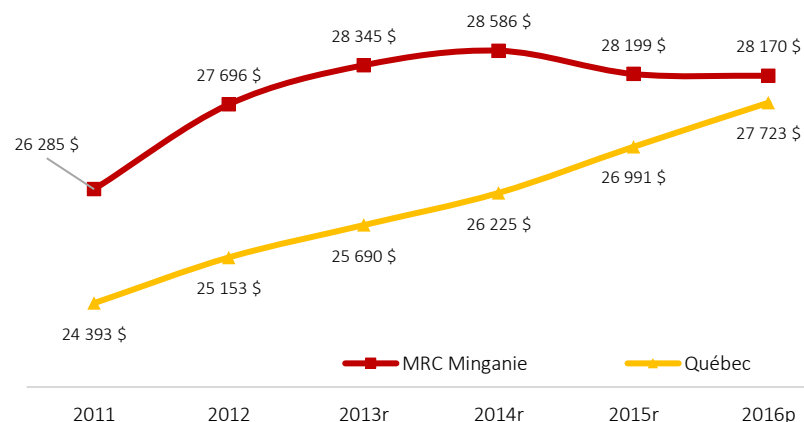
Structure par âge (2016)



REVENU DISPONIBLE ET TAUX CHÔMAGE DE LA POPULATION

- En 2016, le revenu disponible par habitant s'élevait à 28 170 \$ dans la MRC, soit près de 450 \$ de plus que la moyenne québécoise (27 723 \$). Entre 2011 et 2016, il a connu une progression inférieure à la moyenne québécoise (+7 % contre +14 % au Québec) (Compilation ISQ).
- Le taux de chômage, quant à lui, varie fortement entre municipalités. Hormis les municipalités très faiblement peuplées comme celle de Baie-Johan-Beetz (0 %), il variait entre 11,4 % (Havre-Saint-Pierre) et 38,5 % (L'Île d'Anticosti), comparativement à la moyenne québécoise qui se situait à 7,2 % en 2016 (Statistique Canada, ENM 2016).

Évolution du revenu disponible par habitant



Source : Compilation ISQ, 2018

TISSU ÉCONOMIQUE DE LA MRC (2016)

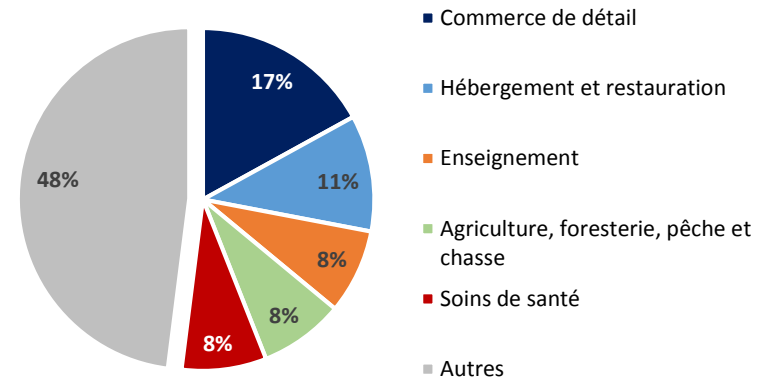
Cette section propose une analyse synthétique des principales caractéristiques économiques de la MRC. Les informations présentées ci-après sont issues d'une étude réalisée en 2016 par la firme KPMG. Grâce au concours financier de Rio Tinto Fer et Titane, et en collaboration avec plusieurs acteurs du territoire (CLE, MRC et Association des gens d'affaires de la Minganie), la firme KPMG a élaboré un portrait de la situation économique de la région et a mené un sondage auprès de 96 entreprises du territoire.

En 2015, on dénombrait **132 entreprises** et **4 172 emplois** sur le territoire de la MRC de Minganie (données provenant d'Emploi-Québec et analysées par KPMG). Le **secteur public** (« soins de santé et services sociaux » et « administration publique ») et le **commerce** (« commerce de détail » et « hébergement et restauration ») concentraient près de la moitié des emplois de la région. Rio Tinto Fer et Titane incarnaient le premier employeur privé du territoire.

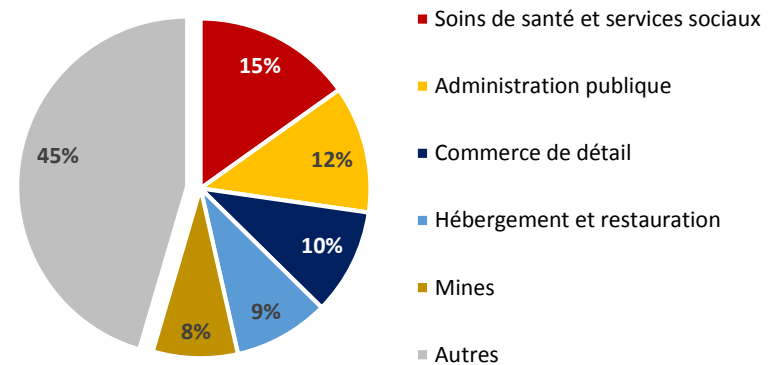
- Le sondage réalisé par la firme KPMG révèle que 84 % des dirigeants d'entreprises interrogés considèrent que **la performance économique de la Minganie s'est détériorée** au cours des 24 mois précédents.
- Ils sont également 70 % à estimer que la **culture entrepreneuriale est insuffisamment développée** en Minganie. Parmi les pistes souhaitées pour valoriser l'entrepreneuriat, les répondants privilégient le financement (35 %), la formation et la sensibilisation des plus jeunes (28 %) et une meilleure collaboration entre tous les acteurs du milieu (21 %).
- Dans un contexte où la plupart des grands projets de construction entamés en Minganie et dans la région de la Côte-Nord arrivent à échéance, 77 % des dirigeants d'entreprises considèrent qu'il est **très important** de diversifier l'activité économique du territoire. Parmi les leviers identifiés par les répondants pour entamer une stratégie de diversification économique notons les **ressources naturelles** (36 %), le **tourisme** (32 %) et la **pêche, l'aquaculture et l'agriculture** (23 %).

À noter que le tourisme représente un levier de croissance important compte tenu de la présence de pourvoiries, de sites archéologiques, d'actifs naturels comme l'Archipel-de-Mingan, le golfe du St-Laurent et l'Île d'Anticosti, etc.

Estimation du nombre d'entreprises par secteur
2015, pourcentages estimés



Estimation du nombre d'emplois par secteur
2015, pourcentages estimés



3. Identité stratégique

La MRC de Minganie dispose d'un nombre significatif d'actifs stratégiques sur lesquels la région peut de se différencier et appuyer son développement. Parmi ses actifs, la MRC bénéficie notamment :

- **D'actifs naturels** liés aux nombreuses ressources fauniques et floristiques présentes sur le territoire, à sa géographie et à son patrimoine naturel.
- **D'actifs économiques** issus de ses ressources naturelles telles que l'eau (pêche, énergie), les minerais et le bois. Les actifs touristiques sont également très présents ainsi que les infrastructures maritimes ;
- **D'actifs sociaux et communautaires** liés à son histoire acadienne, sa vitalité sociale, culturelle et récréotouristique ainsi que la présence de communautés autochtones.

La MRC de Minganie s'appuie sur une identité unique et différenciée lui permettant de cibler sa stratégie de développement. Cette identité sera protégée, développée et renforcée par le biais du plan stratégique de développement économique.

La MRC de Minganie se distingue par **l'immensité, la diversité et la dimension unique des espaces** sur son territoire. Ses deux parcs nationaux, le parc national de l'Archipel-de-Mingan (fédéral) et le parc national d'Anticosti (provincial) ont une notoriété internationale.

La MRC de Minganie s'appuie sur un développement historiquement ancré sur **l'exploitation des ressources naturelles (mines, forêt, mer)**.

La MRC est reconnue pour ses activités économiques et récréotouristiques liées à l'eau comme la pêche et les loisirs nautiques.

La MRC est dotée d'un **patrimoine culturel régional diversifié** façonné notamment par **les Acadiens et les populations autochtones dans une nordicité accessible**.

Enfin, elle offre un environnement **sécuritaire, facilitant et proche de la nature**.

4. Vision de développement économique

L'objectif de ce plan stratégique de développement économique est de supporter la MRC dans l'atteinte de sa vision de développement économique du territoire pour les dix prochaines années.

La MRC de Minganie vise à devenir le **connecteur et le carrefour d'échange** entre la Côte-Nord et la Gaspésie via son lien maritime et a ouvert la voie aux échanges avec l'Est canadien.

Ce statut de connecteur, ainsi que la compréhension et la mise en valeur de ses différents atouts, a su maintenir et attirer **investissements, infrastructures, entreprises et main d'œuvre**. Ceux-ci sont venus renforcer le dynamisme de la région et de ses communautés innues et nord-côtières **tout en ayant bonifié les services de proximité**.

Aussi, en misant sur le développement de **pratiques durables en gestion des ressources naturelles et en tourisme international 4 saisons**, la Minganie a appuyé la progression de ses entreprises et de ses entrepreneurs dans un souci de **concertation et de communication efficaces**.

Au cœur de cet énoncé, la MRC s'appuie plus spécifiquement sur les éléments de vision suivants :

- L'amélioration de l'accessibilité au territoire est possible par le développement soutenu des infrastructures de télécommunications, de transports routiers, maritimes et interrives. La Minganie facilite les échanges entre la Côte-Nord, la Gaspésie et Anticosti ainsi qu'avec le Labrador par l'ouverture de la route 138.
- La création d'un réseau touristique fort fait de la Minganie une destination de choix pour le tourisme international 4 saisons. Cette notoriété passe notamment par la reconnaissance du parc national de l'Archipel-de-Mingan, l'acceptation du statut de l'île d'Anticosti comme patrimoine mondial de l'UNESCO et la reconnaissance du patrimoine autochtone ;
- Les atouts naturels du territoire permettent le développement d'une industrie majeure axée sur l'exploitation et la transformation durable des ressources naturelles ;
- Le maintien d'un travail en étroite collaboration avec les communautés innues du territoire.

5. Les enjeux régionaux

L'analyse du portrait sociodémographique et les différentes entrevues ont permis de mettre de l'avant une première liste d'enjeux. Cette liste a été bonifiée puis priorisée avec l'ensemble des parties prenantes lors des ateliers de réflexion. Bien qu'un enjeu, lorsqu'identifié, soit synonyme de préoccupation, il convient de prioriser ceux qui apparaissent comme étant essentiels au développement économique.

Les différents enjeux observés par les acteurs ont été priorisés en 3 niveaux. Il convient de spécifier que ces enjeux, dans leur ensemble, ont été identifiés comme étant importants et qu'ils sont interreliés les uns avec les autres.

LES ENJEUX DE PREMIER NIVEAU

- La pérennité des entreprises existantes

Comme partout au Québec, les entreprises de Minganie font face à des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre. Ces difficultés sont telles qu'elles posent un défi de pérennité des entreprises. La Minganie ayant accès à un bassin de population moins important et étant située en région éloignée, elle est d'autant plus touchée par cette problématique. Les entreprises touristiques, par exemple, sont confrontées à la saisonnalité des emplois qu'elles offrent. La pérennité des entreprises est également liée à la vitalité des affaires. Ainsi, on observe une diminution des activités de la minière Rio Tinto Fer et Titane depuis 2015. De plus, le projet du complexe de La Romaine, malgré des retombées moins importantes que prévu pour les entreprises de la région, prendra fin en 2021. Les entreprises devront avoir trouvé de nouveaux marchés pour assurer leur pérennité.

- Les besoins de concertation régionale et la circulation de l'information

L'immensité du territoire et l'éloignement entre les municipalités engendrent une dynamique de repli local et ne facilitent pas la concertation régionale et la circulation de l'information. Parallèlement, les acteurs observent un manque de vision commune et de dynamique régionale, malgré un sentiment d'appartenance bien présent. Cependant, les changements dans le paysage municipal (nouveaux élus, nouvelle compétence de la MRC en développement économique) nécessitent une meilleure

information, communication et implication de l'ensemble des parties prenantes, ainsi qu'un meilleur suivi dans la communication.

- **Le manque d'adaptation et de souplesse des normes gouvernementales aux besoins de la région**

Le territoire de la MRC est particulier puisqu'il est vaste. Les municipalités y sont donc très éloignées les unes des autres, la population y est moins dense qu'ailleurs au Québec et la majorité des terres appartiennent au domaine public. Il résulte de ces particularités que les normes et seuils usuellement utilisés par le gouvernement (nombre de participants, présentiel, etc.) s'appliquent difficilement à la Minganie. Avec des terrains relevant presque exclusivement du domaine public, cela implique de la part des municipalités d'obtenir l'autorisation du gouvernement pour pouvoir développer des projets. Pendant l'exercice de réflexion, cet enjeu a été considéré comme étant **primordial et transversal** à l'ensemble des défis que vit la région et **vu comme le principal frein au développement économique**.

LES ENJEUX DE DEUXIÈME NIVEAU

- **L'attraction et la rétention de population**

La région enregistre une baisse et un vieillissement de sa population tout en faisant face à des difficultés pour attirer de nouvelles populations. Elle doit donc agir sur plusieurs plans afin de maintenir sa communauté actuelle, maintenir les services de proximité (écoles, services de santé, etc.) et attirer de la main-d'œuvre pour les entreprises. La région est par exemple peu connue des nouveaux arrivants issus de l'immigration qui ne voient pas la Minganie comme une option pour leur nouveau cadre de vie. On observe d'ailleurs une compétition régionale et intrarégionale pour attirer de nouvelles populations (immigration, jeunes familles). Bien que la Minganie fait preuve d'une certaine notoriété au Québec, c'est essentiellement le manque de promotion qui fait défaut.

- **Le transport et l'accès à la région**

La région fait face à des défis d'accessibilité et de coûts en termes de transports maritimes, terrestres et aériens. Plusieurs projets sont nécessaires au développement de la région tels le prolongement de la route 138, le lien interrives ou la reconnaissance du statut d'insularité d'Anticosti. Un meilleur accès à la région permettrait de faciliter la venue d'entreprises, de nouveaux arrivants et de touristes, tout en permettant des échanges commerciaux avec le Labrador.

- **La couverture cellulaire et internet**

Le territoire de la MRC est plutôt bien desservi en réseau internet, hormis à quelques endroits. Le manque de réseau cellulaire représente quant à lui un enjeu plus prioritaire. De telles infrastructures sont aujourd’hui essentielles pour assurer l’accessibilité d’une région, d’autant plus dans un contexte d’éloignement. Le manque de couverture cellulaire à plusieurs endroits (exemple : route 138 entre Sept-Îles et Longue-Pointe-de-Mingan) peut avoir des impacts très négatifs sur l’attractivité du territoire pour la main d’œuvre, les résidents, les entreprises ainsi que l’attraction d’investissements.

LES ENJEUX DE TROISIÈME NIVEAU

- **Le développement de la culture entrepreneuriale**

Les bons coups des entrepreneurs de la région ne sont pas assez valorisés. L’entrepreneuriat est insuffisamment promu au sein de la communauté, notamment auprès des plus jeunes. On observe un manque de dynamique entre les entrepreneurs, notamment par l’insuffisance de lieux d’échanges permettant réseautage et formations thématiques.

- **L’acquisition de connaissances**

On observe un manque crucial de données et de connaissances sur le territoire, comme des données sociales, économiques, cartographiques, ainsi que l’acquisition de connaissances sur les ressources halieutiques. Les données existantes ne sont pas actualisées et ne permettent pas de réaliser des portraits réellement mis à jour.

- **La formation et l’innovation**

L’absence d’établissements d’enseignement collégiaux et universitaires implique un départ des jeunes de la région afin de poursuivre des études. Par la suite, ces jeunes ne reviennent pas nécessairement en Minganie. La région manque d’institutions de formation et de projets permettant aux entreprises d’innover. Cette situation impacte les compétences de la main-d’œuvre disponible pour répondre aux besoins des entreprises.

6. Les orientations stratégiques

À partir des différents enjeux jugés prioritaires pour la région, la démarche de réflexion a permis de mettre de l'avant quatre grandes orientations stratégiques dans le cadre de la stratégie de développement économique. Ces orientations donnent les grandes lignes avec lesquelles la MRC composera afin de réaliser sa vision de développement du territoire. **Celles-ci s'ancrent de manière transversale dans une dynamique de développement durable du territoire, et qui inspirera également les différentes actions qui seront portées dans les prochaines années.**

ORIENTATION 1

Faire reconnaître la dimension atypique de la région pour permettre son développement

La concession publique des terres, l'éloignement et l'immensité de son territoire, ainsi que la taille de sa population, donnent une dimension atypique à la Minganie. La reconnaissance de cette dimension est l'orientation prioritaire du plan stratégique de développement économique, puisqu'elle permettra de mettre en place les conditions nécessaires au développement du territoire.

ORIENTATION 2

Améliorer le sentiment d'appartenance à la MRC

À court et moyen terme, cette orientation vise à optimiser les pratiques de concertation régionale ainsi que la communication entre toutes les parties prenantes, dans le but d'améliorer le sentiment d'appartenance régional et de tendre vers une valorisation des effets structurants d'une approche régionale.

ORIENTATION 3

Promouvoir l'entièreté de la Minganie au niveau local, territorial, régional, national et international

Cette orientation exprime la nécessité de faire connaître davantage la Minganie afin d'attirer touristes, entreprises, investissements et main-d'œuvre. La Minganie doit mettre de l'avant une proposition de valeur lui permettant de se faire connaître sous tous ses aspects, et ce, quelle que soit l'échelle géographique.

ORIENTATION 4

Soutenir les entreprises, les entrepreneurs et les secteurs porteurs

La MRC souhaite améliorer le service aux entreprises, mieux répondre à leurs défis et à leurs besoins (recherche de main d'œuvre, accès au financement, développement de nouveaux marchés), stimuler la culture entrepreneuriale dans la région, maintenir les liens d'affaires avec les communautés innues et faciliter le développement de plusieurs secteurs porteurs tels que la foresterie durable et l'agroalimentaire.

7. Les priorités

Les orientations stratégiques et les objectifs qu'elles sous-tendent visent à la réalisation en filigrane de 4 actions stratégiques prioritaires où seront mis les efforts dans les prochaines années :

PRIORITÉ #1

La mise en place d'une **stratégie d'intervention, de communication et de mobilisation régionale auprès du gouvernement pour le développement d'infrastructures terrestres, maritimes et aéroportuaires**. Cette stratégie a pour objectif de faire de la Minganie un carrefour d'échange entre la Côte-Nord, Anticosti, la Gaspésie, ouvrir les échanges avec l'Est canadien et être une région plus accessible pour tous.

PRIORITÉ #2

La mise en place d'une **stratégie d'intervention, de communication et de mobilisation régionale auprès du gouvernement** pour permettre la **modulation des normes, des différents programmes (éducation, programmes aux entrepreneurs), et des services gouvernementaux** en fonction de la réalité de la Minganie. En ce qui a trait aux terres publiques, cette modulation implique de pouvoir bénéficier d'une facilité d'accès aux terres pour permettre le développement de projets stratégiques.

PRIORITÉ #3

La mise en plan d'une **stratégie et d'actions concrètes de promotion et de communication multiplateformes interne à la région et à l'externe, avec le reste de la province et au-delà de ses frontières**. Cette stratégie de promotion vise à développer la notoriété et la visibilité de la Minganie afin de faire venir entreprises, main d'œuvre, ainsi que les visiteurs pour le développement du tourisme 4 saisons.

PRIORITÉ #4

La mise en place d'**actions concrètes afin de supporter les entreprises et les entrepreneurs** de Minganie dans leur croissance et leur ouverture à de nouveaux marchés et créneaux (foresterie durable, agroalimentaire), la recherche de main d'œuvre et de solutions dans un contexte de pénurie, ainsi que le support à la mise en place d'une plateforme d'échange.

8. Le plan stratégique

Les actions identifiées dans le plan stratégique se distinguent en deux catégories soit les **actions prioritaires pour la MRC** dans le cadre de sa stratégie de développement économique, et les actions **opportunistes qui nécessitent l'identification et la mise en place d'un ou de plusieurs partenariats.**

ORIENTATION 1 - Faire reconnaître la dimension atypique de la région pour permettre son développement

LES OBJECTIFS POURSUIVIS :

1. Adapter les normes à la réalité de la Minganie
2. Améliorer la connexion du territoire
3. Maintenir et améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation

LES ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA MRC	LES ACTIONS OPPORTUNISTES
<ul style="list-style-type: none">• Faire des représentations pour supporter le prolongement de la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon, la faire reconnaître route nationale et s'assurer d'une signalisation adéquate• Se doter d'une stratégie mobilisatrice auprès du gouvernement suite au rapport sur le lien interrives• Se doter d'une stratégie d'intervention et de communication auprès des instances gouvernementales• Explorer des solutions afin de compléter la couverture cellulaire dans toute la Minganie• S'assurer de la présence des services gouvernementaux en Minganie et sur la Côte-Nord	<ul style="list-style-type: none">• Rendre abordable et accessible l'accès aux transports aériens, terrestres et maritimes des personnes et des marchandises• Mettre en place des initiatives afin de développer le transport collectif et adapté dans la région• Identifier les besoins d'amélioration des heures des garderies (heures atypiques)• Avoir un accès plus adapté aux spécialistes (télémédecine, formation à distance, etc.)

ORIENTATION 2 - Améliorer le sentiment d'appartenance à la MRC

LES OBJECTIFS POURSUIVIS :

1. Optimiser les pratiques de gouvernance
2. Améliorer les canaux de communication avec les parties prenantes

LES ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA MRC

- S'inspirer des meilleures pratiques de communication régionale dans la réalisation d'une stratégie de communication multiplateforme
- Élaborer une stratégie de communication multiplateforme avec les parties prenantes de la région
- S'assurer d'une collaboration et d'une concertation au niveau territorial notamment en ciblant certains services à mutualiser
- Mettre en place une stratégie de concertation entre municipalités afin d'assurer un leadership fort et uni

ORIENTATION 3 - Promouvoir l'entièreté de la Minganie au niveau local, territorial, régional, national et international

LES OBJECTIFS POURSUIVIS :

1. Promouvoir le tourisme 4 saisons en Minganie
2. Attirer de nouvelles populations et retenir la population existante
3. Attirer des investissements, des entreprises et de la main-d'œuvre

LES ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA MRC	LES ACTIONS OPPORTUNISTES
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie de communication et de promotion multiplateforme destinée à communiquer à l'externe (pour le tourisme, les investissements, les entreprises et la main d'œuvre) • Développer une stratégie de démarchage des investissements • Développer une image de marque pour le tourisme 4 saisons • Faire un plan d'accueil des nouveaux arrivants et des immigrants à l'échelle de la MRC et le mettre en œuvre, en tenant compte de ceux déjà développés dans les municipalités de la région • Développer un partenariat avec la Maison des régions à Montréal • Relancer le programme « Place aux jeunes » en région 	<ul style="list-style-type: none"> • Doter les municipalités d'une identification et signalisation communes des attraits locaux • Enrichir le produit touristique 4 saisons • Faire des intervenants de première ligne des ambassadeurs touristiques de la Minganie • Former de la main-d'œuvre en tourisme avec les maisons d'enseignements • Encourager les initiatives de télétravail et de formation à distance • Encourager la pratique d'avantages différenciés (ex : alternance travail-tourisme) • Valider la possibilité de mettre en place une plateforme de sociofinancement participatif de proximité

ORIENTATION 4 - Soutenir les entreprises, les entrepreneurs et les secteurs porteurs

LES OBJECTIFS POURSUIVIS :

1. Soutenir et encourager les projets entrepreneuriaux ainsi que les entrepreneurs
2. Maintenir et accentuer les liens d'affaires avec les communautés innues

LES ACTIONS PRIORITAIRES POUR LA MRC	LES ACTIONS OPPORTUNISTES
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le développement d'une chambre de commerce en Minganie • Mettre sur place une table des partenaires économiques (Ex : MRC, SADC, IQ, MEI, BDC, EQ, CTEQ, MAPAQ, sociétés de développement économique innues) pour mieux supporter les entreprises • Faire connaître les services d'aide et améliorer la diffusion de l'information (subventions, aides financières, services disponibles) auprès des entrepreneurs • Explorer les opportunités de jumelage travail/études avec les entreprises du milieu • Favoriser le développement de nouveaux marchés pour les entrepreneurs • Augmenter l'acquisition de connaissances sur les ressources et le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les entreprises à aller vers un développement plus durable et à prendre en compte l'impact des changements climatiques • Faciliter le maillage des entreprises inter et extra territoire pour favoriser l'exportation et l'importation • Examiner des exemples collaboratifs comme l'unité d'intervention tactique AGROFOR et son applicabilité pour la Minganie • Harmoniser et simplifier la reddition de comptes des différents programmes du gouvernement • Trouver des moyens de faciliter la relève des professionnels • Soutenir le développement du port de pêche de Natashquan • Explorer les débouchés potentiels en foresterie durable • Encourager le développement d'une scierie • Supporter le développement du créneau agroalimentaire • Continuer de soutenir le projet de parc Innu pour protéger et mettre en valeur la rivière Magpie • Initier des activités de réseautage entre les communautés • Favoriser la transformation des ressources en région

9. Tableau synoptique

Les actions prioritaires de la MRC seront réalisées dans une dynamique transversale de développement durable.

	CT	MT	LT
Orientation 1 - Faire reconnaître la dimension atypique de la région pour permettre son développement			
Se doter d'une stratégie mobilisatrice auprès du gouvernement suite au rapport sur le lien interrives	✓		
Se doter d'une stratégie d'intervention et de communication auprès des instances gouvernementales	✓		
Explorer des solutions afin de compléter la couverture cellulaire dans toute la Minganie		✓	
Faire des représentations pour supporter le prolongement de la route 138 jusqu'à Blanc-Sablon, la faire reconnaître route nationale et s'assurer d'une signalisation adéquate	✓		
S'assurer de la présence des services gouvernementaux en Minganie et sur la Côte-Nord		✓	
Orientation 2 - Améliorer le sentiment d'appartenance à la MRC			
S'inspirer des meilleures pratiques de communication régionale dans la réalisation d'une stratégie de communication multiplateforme	✓		
Mettre en place une stratégie de concertation entre municipalités afin d'assurer un leadership fort et uni	✓		
Élaborer une stratégie de communication multiplateforme avec les parties prenantes de la région		✓	
S'assurer d'une collaboration et d'une concertation au niveau territorial notamment en ciblant certains services à mettre en commun		✓	
Orientation 3 - Promouvoir l'entièreté de la Minganie au niveau local, territorial, régional, national et international			
Développer un partenariat avec la Maison des régions à Montréal	✓		
Relancer le programme « Place aux jeunes » en région	✓		
Élaborer une stratégie de communication et de promotion multiplateforme à l'externe		✓	
Développer une image de marque pour le tourisme 4 saisons		✓	
Faire un plan d'accueil des nouveaux arrivants et des immigrants et le mettre en œuvre		✓	
Faire une stratégie de démarchage des investissements			✓
Orientation 4 - Soutenir les entreprises, les entrepreneurs et les secteurs porteurs			
Faire connaître les services d'aide et améliorer la diffusion de l'information	✓		
Mettre sur place une table des partenaires économiques pour mieux supporter les entreprises		✓	
Soutenir le développement d'une chambre de commerce en Minganie	✓		
Explorer les opportunités de jumelage travail/études avec les entreprises du milieu			✓
Favoriser le développement de nouveaux marchés pour les entrepreneurs		✓	
Augmenter l'acquisition de connaissances sur les ressources et le territoire		✓	

10. Les conditions de succès

Afin de faire de ce plan de développement économique un succès, plusieurs conditions essentielles sont privilégiées par les parties prenantes.

- 1) **Se concerter sur des projets structurants et les prioriser.** Pour observer des résultats à court terme, il est important de prioriser quelques projets et d'être prêt à investir dans ces projets. Il peut être nécessaire d'agir sur plusieurs fronts puisque certaines actions ou priorités nécessitent du travail sur le long terme. Par exemple, ce qui a trait aux représentations gouvernementales (normes, infrastructures) peut mettre plus de temps à être réalisé, mais implique des actions dès maintenant (mise en place d'une stratégie, concertation des acteurs).
- 2) **Faire un suivi du plan.** Afin de s'assurer de la mise en œuvre du plan et de sa bonne réalisation, il est important de faire un suivi des différentes priorités et actions, et ce au fur et à mesure. Un bon suivi permettra une meilleure actualisation du plan stratégique en fonction des besoins et des changements dans l'environnement.
- 3) **Actualiser le plan et les priorités.** Aujourd'hui, nous vivons dans un environnement complexe et en perpétuel changement. Certaines actions du plan stratégique ont été considérées comme opportunistes. C'est-à-dire qu'elles ne sont prioritaires que si l'occasion se présente. Si les conditions gagnantes sont réunies pour réaliser certaines de ces actions, elles peuvent alors devenir prioritaires. Il est important d'actualiser et d'ajuster le plan en fonction du contexte et des changements dans l'environnement. Cela implique également de faire un bilan annuel du plan et de publier les résultats.
- 4) **Investir dans l'ensemble de la région.** Le plan stratégique nécessite une volonté politique d'investir dans l'avenir de la région et non les réalités individuelles. La concertation des acteurs afin d'afficher un visage uni de la Minganie est une condition gagnante. Cela implique de trouver un consensus pour éviter l'immobilisme et permettre à la région d'avancer. Ainsi, la Minganie pourra consolider les acquis et investir dans des projets porteurs.
- 5) **Travailler en synergie.** La MRC de Minganie joue un rôle de catalyseur et de soutien auprès des parties prenantes, dans le respect des responsabilités qui sont les siennes.